

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de Besançon

Publié le : 13/03/2023

VOI.23.00.A00431

OBJET : Arrêté temporaire de circulation
CHEMIN DU POINT DU JOUR

La Maire de la Ville de Besançon,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1

Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription

Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée

Vu la demande de l'entreprise HEITMANN

Considérant que des travaux de raccordement au réseaux d'eau et d'assainissement rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 22/03/2023 au 31/03/2023
CHEMIN DU POINT DU JOUR

ARRÊTE

Article 1 : À compter du 22/03/2023 et jusqu'au 31/03/2023, la circulation est alternée par feux, sur une longueur maximum de 120 mètres, CHEMIN DU POINT DU JOUR dans sa partie comprise entre le N°82A et le N°90.

Les piétons seront dirigés sur le trottoir d'en face par la mise en place d'une signalisation réglementaire au niveau des passages protégés existants de part et d'autre du chantier.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 10 MARS 2023

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée



THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
5408 SOUTH DIVISION STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637

RECEIVED
FEBRUARY 10 1964
FROM
DR. J. H. GOLDSTEIN
TITLE
POLYMERIZATION OF VINYL MONOMERS
BY CATIONIC MECHANISM

TO
DR. J. H. GOLDSTEIN
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
UNIVERSITY OF CHICAGO
5408 SOUTH DIVISION STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637

RECEIVED
FEBRUARY 10 1964
FROM
DR. J. H. GOLDSTEIN
TITLE
POLYMERIZATION OF VINYL MONOMERS
BY CATIONIC MECHANISM